

Mise en scène de la scientificité dans le débat citoyen. Le cas des OGM comme argument d'une lettre ouverte autour de la science

Nathalie Garric¹

LLL, Université de Tours (« François-Rabelais »)

Michel Goldberg²

Université de La Rochelle & Laboratoire « Littoral, environnement et sociétés » (UMR 6250 – CNRS)

Cet article interroge la notion de *scientisme(s)* par l'analyse linguistique de discours d'une lettre ouverte signée par des scientifiques et publiée dans *Le Figaro*. Nous montrons que, tout en constituant l'une des manifestations du/des scientisme(s) dont elle illustre certaines caractéristiques génériques, de l'ordre de la propagande, elle s'approprie les ressources de ce même genre pour défendre une conception de la science institutionnelle comme source sérieuse de connaissance. Elle refuse ainsi de construire un débat politico-citoyen sur l'objet traité, les OGM.

MOTS-CLÉS : SCIENCE ; DÉBAT ; LÉGITIMITÉ ; PROPAGANDE ; DISCOURS SCIENTIFIQUE

The notion of scientism(s) was studied by the linguistic discourse analysis of an open letter published in the French newspaper, *Le Figaro*. It was signed by forty prominent scientists. We show that this open letter constitutes an example of the scientist ideology. It also illustrates some of the characteristics of the propaganda genre. Some of the elements of scientism and propaganda are used in order to support a conception of institutional science as the only serious source of knowledge. It denies the possibility of building an open democratic debate implicating the citizen on the subject of GMO (genetically modified organisms).

KEY WORDS : SCIENCE ; DEBATE ; LEGITIMACY ; PROPAGANDA ; SCIENTIFIC DISCOURSE

¹ nath.garric@orange.fr

² mgoldber@univ-lr.fr

Les travaux centrés sur un *objet scientifique* sont en nombre croissant : les notions de *scientificité* et de *savoir* sont délocalisées vers de nouveaux lieux de problématisation. Cette évolution donne lieu, en 2004, à une contribution dans laquelle Sophie Moirand adopte comme thème de recherche l'évolution des travaux eux-mêmes sur le/les discours des sciences et techniques dans le champ des sciences du langage en relation avec « les représentations de la science et de la technologie dans les sociétés démocratiques dites "avancées" » (2005 : 71). Le savoir n'appartient plus aux dispositifs originels du discours scientifique : il entre dans de nouveaux espaces discursifs, il s'ouvre au débat politico-citoyen, devient un objet pluralisé, et ouvre simultanément le débat scientifique. Ce type de recherche peut être, par exemple, constitutif de la formation des étudiants en sciences de la vie (Kraska et Goldberg, 2008). La notion de *scientisme(s)* entre alors en scène pour désigner (et qualifier) ces nouvelles espèces de savoirs lorsqu'elles se fondent sur l'idée que « la Science » est la seule voie qui permette d'accéder à un savoir utile et véritable. Le texte étudié ici illustre cette évolution³. Il s'agit d'une lettre ouverte (désormais LO) signée par 40 scientifiques, suite à la décision de la France de suspendre l'autorisation des cultures de maïs transgénique MPN810 de la firme Monsanto. Il est paru dans *Le Figaro* du 11 janvier 2008, dans la rubrique « Débat ». Le titre⁴ met en débat un objet discursif, puisqu'il fait référence aux paroles des scientifiques dont il s'agit de défendre le statut d'autorité de référence dans la prise de décision politique. Toutefois, sa parution dans cette rubrique inscrit le discours dans l'espace des débats de société, lesquels abordent de manière récurrente des faits scientifiques et techniques (OGM, vache folle, grippe aviaire, H1N1).

Cette publication médiatique, à la fois texte sur un objet discursif scientifique (OGM) – ou tout au moins ainsi construit par ses auteurs – et texte sur la scientificité, est envisagé comme pratique pour atteindre la scientificité en tant que phénomène social en (re-)construction. En effet, le dispositif de la lettre ouverte associé à ses objectifs définit un acte discursif paradoxal : tout en s'inscrivant dans une idéologie positiviste de la science, il nourrit un enjeu autre que celui du discours scientifique, celui du scientisme à visée politico-citoyenne, en empruntant des ressources linguistiques susceptibles d'appartenir aux deux genres. L'étude se situe dans l'analyse de discours de tradition française (Maingueneau, 1995) inspirée des travaux de Louis Althusser (1976) et de Michel Foucault (1969). Elle s'appuie sur la description de la matérialité linguistique en relation avec les formations discursives dans lesquelles ce texte prend forme et sens, et s'intéresse à la mise en scène énonciative et argumentative des acteurs et objets du débat. Le texte devient ainsi un objet empirique pour étudier comment certains acteurs, les scientifiques, participent au débat social sollicité par le citoyen ; comment la scientificité peut devenir enjeu social ; comment elle ou le(s) scientisme(s) peuvent éventuellement servir des fins diverses ou autres que le savoir lui-même.

3 Le texte étudié est rapporté en annexe. Pour faciliter la consultation des extraits analysés, nous avons numéroté les paragraphes (j). Toute citation du texte sera signalée par l'utilisation des guillemets associés à l'italique.

4 La lettre ouverte est intitulée : « OGM : Respecter les paroles scientifiques ».

Un nouveau contexte pour la science

Les faits langagiers sont inséparables de formations discursives (Pécheux, 1990), en relation avec des formations idéologiques, et de genres discursifs, comme ensembles de contraintes de formes. Ainsi furent définis les genres du discours « scientifique », de « vulgarisation des connaissances », d'« information médiatique » ou encore du discours « politique »⁵. Auquel de ces genres appartient la LO étudiée ? Elle est potentiellement à la fois, en tant que médiée par la presse quotidienne, texte du discours d'information médiatique, en tant que dire sur un objet scientifique adressé à l'opinion publique, texte du discours de vulgarisation des connaissances, mais encore, en tant que texte d'opinion librement publiée dans la rubrique « Débat » et non produit par un professionnel des médias, texte du discours politico-citoyen. De nombreux travaux se sont intéressés à ces relations entre genres discursifs. Rappelons, par exemple, les travaux de Sophie Moirand et plus récemment ceux de Patrick Charaudeau (2008a) sur l'analyse d'événements scientifiques ou technologiques à caractère politique, illustrés notamment par les OGM. Ces nouveaux dispositifs de vulgarisation scientifique sont fortement comparables à notre objet d'étude puisque, selon Dominique Wolton (1997 : 9), ils se caractérisent par l'interaction entre plusieurs acteurs, « la science, le politique, la communication, les publics ». Et selon Patrick Charaudeau, « Du même coup, l'aspect citoyen du travail de vulgarisation supplante l'aspect éducatif. Il s'agit moins de livrer des connaissances, d'expliquer de la manière la plus rigoureuse possible le fonctionnement des phénomènes de la vie que de débattre autour d'une question de société. [...] Il ne s'agit donc plus de "vulgarisation" mais de médiatisation de la science, et le discours s'en ressent » (2008a : 7). Sophie Moirand souligne l'émergence d'un nouveau discours qui « semblait construit par une grande diversité de communautés (les économistes, les politiques, les scientifiques, les associations de consommateurs, les industriels, les médiateurs...) ». Il se définit comme « un discours sur la science ou autour de la science, dans des relations conflictuelles avec la société » (2007 : 9), « qui ne vise plus vraiment à "expliquer la science", mais à construire plutôt des représentations du monde scientifique » (2000 : 46).

Dès lors, le discours scientifique entre dans ce vaste ensemble de situations discursives gouverné par un processus d'influence, inscrit dans la persuasion (*vs* démonstration et explication) et dont la finalité est de faire croire que « Les rapports sociaux ne se joueraient pas tant sur le mode du "être vrai" que sur celui du "croire vrai" ; on ne jouerait plus tant sur la "force logique" des arguments que sur leur "force d'adhésion" ; on ne chercherait pas tant une "preuve absolue" renvoyant à l'universel qu'une "validité circonstancielle" dans le cadre limité du situationnel » (Charaudeau, 2008b). Plusieurs travaux, dans cette perspective, mettent en relation le discours scientifique tel qu'il est configuré dans ces nouveaux lieux, avec le débat en tant que type discursif fondé sur la confrontation de points de vue qui « symbolise l'idée même de démocratie et de citoyenneté » (Burger, 2005 : 59).

5 La question du genre est l'objet de nombreux travaux consacrés à la variété des critères intervenant dans la définition et l'identification des genres.

Dispositif énonciatif de la lettre ouverte

La LO relève du discours épistolaire où elle sert un enjeu polémique qui l'apparente au genre du débat (Doury, 2001 ; Sitri, 2003). Elle se distingue de la plus classique correspondance par son canal qui, empruntant les voies de la presse ou de l'édition, l'ouvre à l'espace public. Ainsi notre texte d'étude a-t-il été diffusé dans un grand quotidien national généraliste. En tant qu'interaction épistolaire, la LO repose sur un dispositif énonciatif spécifique caractérisé par « le dédoublement, voire la démultiplication, de ses allocutaires » (Amossy, 1998 : 75) : « un locuteur interpelle son allocutaire pour mettre en cause une opinion, une attitude, un comportement, *etc.* actuels ; il propose en fait son texte et ses vues à un tiers, un public implicite qui n'est pas partie prenante dans le dialogue » (Amossy, 1999 : 142). La LO « joue sur la désignation-prétexte ou postiche d'un interlocuteur unique » (Adam, 1998 : 50). Elle relève donc du dispositif d'influence précédemment défini : elle vise à confronter une opinion politico-citoyenne à une autre qui – dans l'actualité dialogique – dispose d'une reconnaissance supérieure par sa représentativité collective ou ses implications institutionnelles officielles (ici, la décision du gouvernement). Son dispositif marque une visée de publicisation dans l'espoir, par l'implication citoyenne, de modifier l'idéologie dominante ou de l'orienter autrement pour les futures décisions des autorités impliquées.

Mise en scène des acteurs

Un énonciateur intellectuel

Conformément aux conventions épistolaires, le texte étudié identifie le locuteur par sa signature et une référence à l'acte scriptural « *signé par quarante scientifiques français* ». Le second paragraphe explicite ce locuteur en actualisant son ethos prédicursif⁶, « *membres des Académies des Sciences, des Technologies et d'Agriculture* » (§2). Cette séquence est apposée au pronom « nous » par lequel une instance collective qualifie sa participation discursive au débat. Il s'agit de matérialiser une grande communion d'idées parmi les chercheurs dans les domaines des sciences, des technologies et de l'agriculture. Notons que l'Académie est une institution d'élite, ce qui accroît la crédibilité de l'énonciateur. C'est aussi une institution publique : le fait d'en être renforce l'idée que les intérêts défendus sont des intérêts publics, ceux de la nation, ceux du plus grand nombre au service desquels sont mis compétences, savoirs et expérience scientifiques. L'image de cet énonciateur est donc éminemment positive : c'est une autorité de fait qui est exposée.

6 Ruth Amossy introduit la notion d'« ethos prédicursif », ou « préalable », pour désigner « l'image que l'auditoire peut se faire du locuteur avant sa prise de parole ». Il est construit à partir d'éléments préexistants « comme l'idée que se fait le public du locuteur avant sa prise de parole, ou l'autorité que lui confère sa position ou son statut » (2000 : 70).

Les signataires de la lettre ne mentionnent pas s'ils sont membres d'autres institutions, ou s'ils sont engagés dans des partenariats de recherche sur les OGM. L'énonciateur n'évoque pas les possibles conflits d'intérêt entre la recherche académique et la recherche privée, auxquels certains chercheurs peuvent éventuellement être soumis, même lorsqu'ils travaillent dans des institutions publiques. Il se pose au contraire en autorité préoccupée du bien commun, de « *l'avenir de la recherche française* » (§11), de « *la compétitivité de notre filière agro-industrielle* » (§11), des « *jeunes chercheurs* » (§12). Cet énonciateur apparaît en co-occurrence avec une non personne ou personne délocutive récurrente, les scientifiques. Par exemple :

- *Nous nous étonnons de voir aussi peu pris en compte le travail des scientifiques* (§3).
- *Nous regrettons que la parole des scientifiques ait été totalement inaudible* (§5).

En tant qu'instance du circuit médiatique, il se distingue des scientifiques et se construit en entité morale, préoccupée par l'intérêt collectif. Ainsi, s'il fait référence avec le possessif à « *nos concitoyens* », ce déterminant cède sa place au démonstratif devant le terme « *travaux* ».

Nathalie Heinich distingue trois rôles énonciatifs associés à trois modes d'intervention discursifs pour tout locuteur scientifique : le scientifique en tant que chercheur, le scientifique en tant qu'expert, et le scientifique en tant que penseur. Ce dernier est l'énonciateur actualisé dans le contrat médiatique : il reçoit le rôle d'intellectuel et s'adresse à l'opinion publique. Le premier s'adresse à ses pairs, le deuxième aux décideurs. L'auteure distingue trois objectifs pour chacune de ces entités : le savoir, l'action et la discussion. Dans le texte étudié, le scientifique chercheur est l'entité construite à la non-personne, alors que l'énonciateur qui s'exprime adopte un rôle de penseur vis-à-vis de l'opinion publique, « en tâchant de justifier ou de critiquer une situation au nom de certaines valeurs, comme pourrait le faire n'importe quel citoyen engagé, à la différence qu'[il] dispose d'une capacité de réflexion et, parfois, d'une notoriété propres à accroître l'efficacité des prises de position » (Heinich, 2002 : 118). La référence à l'instance politique convoque le rôle d'expert, actualisé par la mention de certaines instances au §3, desquelles « *nous* » reste dissocié. Cette entité ne trouve qu'une seule nomination, « *les expertises* » (§14), alors modifiée par l'expansion « *scientifiques* ». L'expertise reçoit une définition restreinte qui exclut le journaliste spécialisé par exemple.

La mise en scène énonciative décrite vise à préserver la légitimité d'une identité socio-professionnelle, celle du scientifique chercheur. Toutefois cette LO, en mentionnant les signataires et leur appartenance académique, joue de la proximité des rôles actualisables, favorisant ainsi la confusion auprès du destinataire. L'omniprésence de la référence aux scientifiques en tant que chercheurs confirme cette observation : la représentation iconique met en scène un homme en blouse blanche ; le titre introduit le terme « *scientifique* » ; le « *nous* » utilisé

est un marqueur du discours scientifique, de même que de nombreux énoncés délocutifs et le présent de vérité générale par exemple ; enfin, la lettre se termine sur une énumération exhaustive des signataires. C'est un énonciateur tel que celui identifié par Ruth Amossy dans la lettre ouverte rédigée par Durkheim qui est ici mis en scène : il manifeste « deux des qualités essentielles requises par Aristote : le savoir et la bienveillance » et « allie la figure de l'homme de science et celle de l'intellectuel engagé et citoyen responsable » (Amossy, 2000 : 78).

Des acteurs non autorisés

Si habituellement le dispositif épistolaire se caractérise par une formule d'adresse qui permet d'identifier son ou ses destinataire(s), nous n'en trouvons pas mention dans ce texte : il est dépourvu de forme allocutive directe. Le déterminant possessif (« *notre filière agro-industrielle, nos jeunes chercheurs* ») et certains prédicats indiquant la compétence (« *rappelons, nous savons* ») semblent actualiser le scientifique s'adressant aux autorités gouvernantes. Les destinataires indirects propres au dispositif de la lettre n'en restent pas moins actualisés : il s'agit des lecteurs du *Figaro*, une cible de cadres et d'intellectuels confiants en la science.

Plusieurs acteurs – le gouvernement, différentes autorités nationales et internationales et les détracteurs des OGM – sont également impliqués, voire interpellés par l'énonciateur. Leur désignation contraste fortement avec celle des scientifiques, exprimée par des nominations définies explicites. Elle emprunte des ressources non citationnelles propres à l'expression de la controverse dans le discours scientifique médiatique, de l'ordre de l'hétérogénéité suggérée, qui ne rapporte pas des dires mais permet « d'inférer de signaux présents dans la matérialité textuelle la présence d'un interdiscours "déjà-là" » (Moirand, 2007 : 102). Deux communautés discursives interviennent « clandestinement » dans la textualité.

Le premier acteur est l'instance politique. Il est d'abord identifié par son rôle de président de la République (*i.e.* non scientifique) pour ensuite faire l'objet d'un processus d'indétermination qui dilue sa présence et son pouvoir de contradicteur. Plusieurs marqueurs linguistiques témoignent de ce processus :

- la construction participiale « *de voir ainsi peu pris en compte le travail des scientifiques* » qui, résultant d'un passif inachevé, dissimule l'agent du procès ;
- le mode infinitif des interrogatives « *Sur quelles bases alors remettre en cause ces travaux ?* » qui, ne nécessitant pas de sujet, permet de taire également l'agent du procès ;
- le pronom indéfini générique « on » dans « *Comment expliquer à nos concitoyens que l'on suspende aujourd'hui* » (§4) qui, par son indétermination, introduit le flou identitaire.

Le second acteur correspond à l'ensemble des détracteurs des OGM. Ceux-ci ne sont mentionnés que tardivement par une relative périphrastique, « *ceux qui s'opposent par principe aux OGM* » (§7) qui introduit, par l'antécédent démonstratif, l'indétermination. Ils sont auparavant inscrits dans la matérialité textuelle, sans être identifiés et sans que leurs dires ne soient rapportés, à l'aide de constructions qui « "nomme[nt]" les formes discursives des dires ou des actes de paroles » (Moirand, 2007 : 99) et occultent l'agent, comme nous l'avons relevé, notamment par une nominalisation ou un passif inachevé : « *la parole des scientifiques ait été totalement inaudible*⁷ » (§5), « *le rejet de ces dernières* » (§6), « *ont été publiquement vilipendés* » (§6), « *ont été remises en question* » (§6), « *le concert assourdissant des critiques* » (§6).

Ces acteurs sont également indirectement désignés dans le §8, où ils pourraient constituer le sujet des verbes à l'infinitif. Cette indétermination progressive crée l'anonymat et assimile ces communautés discursives au tiers anonyme, à la rumeur. Ils sont dépourvus de toute compétence scientifique, leur opinion est inexistante. La situation est présentée comme s'il n'y avait pas de débat possible ; d'un côté des scientifiques, membres d'académies prestigieuses, qui sont indépendants, objectifs, soucieux du bien commun ; de l'autre, une bande d'excités violents, nuisibles, remplis d'idées préconçues. Au milieu, un gouvernement ambigu.

Objet(s) de problématisation

Dans une LO, le titre constitue souvent une forme condensée et frappante de la thèse soutenue ; il indique l'objet principal qui justifie la prise de position publique. On peut donc penser que la thèse principale porte sur le respect de la « *parole des scientifiques* » (titre) sur la question des OGM. Ce titre sous-entend que cette parole n'est pas entendue et témoigne du malaise d'une partie importante de la communauté scientifique. Mais tout au long de l'article plusieurs thèmes dépassent le seul respect de la parole scientifique. L'objectif n'est pas clairement énoncé : si le titre formule une demande de respect des paroles scientifiques, le sous-titre adopte comme objet de positionnements divergents les biotechnologies végétales. L'analyse du terme « *débat* » ne permet guère de lever le flou. L'énonciateur qualifie, dès les premières lignes, l'objet de son intervention de débat. Il associe ce terme à une détermination indéfinie « *un débat* »

7 Riegel, Pellat & Rioul (1994 : 442-444), réunissent ces constructions sous le titre « *Autres formes du passif* ». Ils relèvent les formes pronominales de sens passif, les verbes symétriques, les constructions infinitives avec auxiliaires de passivation (« *se faire* » ou « *se laisser* ») des verbes ou locutions verbales (illustrés par « *être remis en question* »), des adjectifs (illustrés par « *inaudible* ») ou des noms (résultant d'une nominalisation comme « *rejet* ») qui peuvent être paraphrasés par une tournure passive inachevée : « *le rejet de ces dernières* », « *ces dernières ont été rejetées par...* » ; « *la parole des scientifiques ait été totalement inaudible* », « *la parole des scientifiques n'a pas pu être audible/entendue par...* ».

(§2) alors que le co-texte fournit les éléments nécessaires à l'identification du dit débat. L'indéfini crée une ambiguïté quant à la modalité référentielle convoquée par le syntagme : convoque-t-elle un fonctionnement anaphorique, l'antécédent serait alors fourni par le sous-titre, ou un fonctionnement cataphorique en relation avec « *le travail des scientifiques* » (§3) ? Dans le §5, « *débat* » est actualisé par un déterminant démonstratif qui non seulement marque que l'énonciateur ne s'approprie pas la dénomination et ses enjeux mais qui également maintient l'ambiguïté identifiée.

Quel est donc le véritable objet du débat ? Si la question de la suspension ou du maintien des cultures OGM ouvre à débat, l'autre relative à la place des scientifiques dans le débat pourrait constituer une tentative pour faire taire ce même débat. Ainsi, cette LO utiliserait les ressorts du discours scientifique pour atteindre un objectif non scientifique.

Anéantir le débat

Nous nous intéresserons ici à l'objet discursif, « *les paroles scientifiques* », annoncé par le titre et repris dans le corps de la LO par un paradigme désignationnel⁸ (Mortureux, 1993). Plusieurs indices mettent cette parole à distance du débat. D'abord, le terme « *parole* » lui-même exclut l'identification du dire scientifique comme point de vue. Le titre aurait pu prendre la forme : « *respecter les propos/avis/opinions des scientifiques* »; mais avec le terme « *parole* », unité qui entre dans des expressions telles que « *donner sa parole* » ou « *n'avoir qu'une parole* », il efface la divergence d'opinions et introduit une valeur performative. Ce travail de figuration de la parole du scientifique se retrouve dans différents contextes verbaux suscitant pourtant le débat comme « *prendre en compte* » (un avis vs « *le travail des scientifiques* ») ou « *remettre en cause* » (une opinion vs « *ces travaux* »). Le paradigme identifié est complété par d'autres occurrences, « *les analyses fournies par les scientifiques* » (§6), « *les études scientifiques* » (§6), « *les résultats des études scientifiques* » (§8), « *la parole des scientifiques* » (§5), « *les expertises scientifiques* » (§14) qui neutralisent toute incertitude ou conflit dans le savoir. C'est le *droit à la parole* qui est défendu. Cette parole se distingue de ce débat « *sans éléments scientifiques nouveaux solidement argumentés* » (§4), « *où la passion l'emporte souvent sur la raison* » (§5) et apparenté « *au concert assourdissant* » (§6). L'énonciateur définit une parole de vérité dépourvue de rapports de forces. Elle n'est pas discutable. Elle est. Elle relève de la transmission et passe par l'enseignement en empruntant les voix de la vulgarisation et de la pédagogie. Plus encore, les paroles des scientifiques sont construites comme paroles d'autorité qui ne peuvent être mises en débat en raison de leur validité de fait. Ainsi, dans l'extrait « *le sérieux des études scientifiques doit être affirmé, respecté et défendu* » (§6),

8 Ensemble de syntagmes substitutifs en relation de co-référentialité.

le syntagme « *les études scientifiques* » occupe une fonction de complément du nom qui présuppose le sérieux en question ; il peut être paraphrasé par l'énoncé : « *les études scientifiques sont sérieuses* ». Dans l'extrait « *En sapant la légitimité de la parole scientifique caractérisée par une demande de rigueur* » (§7), c'est l'utilisation d'une expansion constituée d'un participe passé adjectival qui construit le présupposé de rigueur des études scientifiques. Celui-ci correspond à la paraphrase « *la rigueur caractérise la parole scientifique* ». Le présupposé renvoyant à une information donnée comme déjà connue et donc acceptée par les interlocuteurs, ces constructions définissent le sérieux et la rigueur des scientifiques comme des qualités incontestables.

Nous assistons à une scène d'exposition d'une légitimité acquise par le savoir, qui rejette toute remise en cause et impose le point de vue scientifique comme prévalent sur tout débat⁹. La LO étudiée illustre ici l'observation de Weber : « toutes les dominations cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur légitimité » (1971 : 220). Notre texte d'étude montre alors toute sa dimension persuasive : orienter le débat par la force d'un dire autoritaire. L'objet initial du débat, le respect des paroles scientifiques, est déplacé au statut de moyen pour atteindre une autre fin, le maintien de la culture des OGM.

Discours propagandiste

L'énonciateur, après avoir construit une forme de force de persuasion intrinsèque à son discours, utilise cette force pour soutenir et imposer son point de vue. Non tenu par la nécessité de démontrer son propos (puisqu'il est légitime et donné pour unique), il emprunte un ensemble de stratégies caractéristiques de la propagande : « Nous envisageons la propagande en tant qu'elle traverse, en dépit de leurs caractéristiques singulières, plusieurs situations discursives » et comme genre caractérisé par la manipulation, c'est-à-dire « par un dessein plus ou moins caché qui vise ses fins par la séduction plus que par la démonstration et l'argumentation » (Garric & Léglise, 2005 : 134). La propagande repose sur des stratégies de captation qui jouent sur les émotions des interlocuteurs en provoquant un sentiment de dysphorie, par des techniques de dramatisation ou un sentiment d'euphorie, par des techniques de séduction. Le contraste établit entre les §10-12 et le §13 permet d'illustrer succinctement les ressources utilisées.

Nous identifions d'abord un discours de l'urgence mis en œuvre par un contraste chronologique opposant la prospérité du passé, le déclin du présent et le néant du futur. L'urgence, l'inquiétude ou le risque concluent ainsi plusieurs mouvements argumentatifs articulés à une relation de causalité qui établit un argument

9 Voir aussi les verbes épistémiques « *rappeler* » et « *savoir* » qui présupposent la validité du propos ou encore à la fin du texte l'association effacement énonciatif, modalité déontique et valeurs éthiques pour normaliser et dicter le comportement à adopter.

pragmatique « qui permet d'apprécier un acte ou un événement en fonction de ses conséquences favorables ou défavorables » en procédant à « des transferts de valeur entre éléments de la chaîne causale » (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1988 : 357). La décision de suspension de la culture des OGM est disqualifiée par les conséquences dysphoriques exprimées. Les procédés de séduction tirent leur force de leur visibilité plutôt que du sens véhiculé. On identifie notamment le recours prépondérant au haut degré, à l'accumulation ou à la surenchère. Il transforme le signifiant en pathèmes qui créent le consensus et l'évidence.

Un discours paradoxal

Deux quêtes sont visées dans cette LO : l'imposition d'une opinion, et la proclamation d'une identité. Nous analysons la première comme témoin d'une nouvelle forme de scientificité et la seconde comme conséquence de celle-ci. En effet, si tout discours est manifestation de la réalité sociale à laquelle il donne sens, alors il peut être analysé comme la matérialité d'une conjoncture socio-historique donnée ou formation discursive (Pêcheux, 1990) qui détermine ce qui peut et/ou doit être ou ne pas être dit dans telles conditions de production. Dès lors, nous formulons l'hypothèse que si une telle conquête de légitimité se fait jour, c'est parce que la scientificité médiatique dépossède la science et ses acteurs de leur représentation idéaliste passée, laquelle permet à son tour le déploiement propagandiste. Cette LO est symptôme et manifestation de scientisme(s) qui, impliquant de nouveaux acteurs (journaliste, citoyen ou expert), transforme(nt) l'autorité scientifique originelle et engendre(nt) un nouveau genre que s'approprient paradoxalement les scientifiques citoyens pour défendre une opinion par la réhabilitation de leur rôle discursif de savant.

Emmanuelle Danblon, en d'autres termes, défend une analyse comparable. Elle observe l'émergence, notamment dans les débats de société médiatiques, de « nouveaux usages de la rhétorique » caractérisés par un télescopage des genres traditionnels : « la rhétorique contemporaine s'ancre dans un nouveau rapport à l'institution qui est simultanément source de rejet et lieu de toutes les revendications. De ce fait, les productions qui s'y développent ont tendance à exploiter les frontières institutionnelles et à y produire des mises en scène rhétoriques depuis les frontières » (2004 : 190).

RÉFÉRENCES

- Althusser, Louis, 1976 : 67-125. « Les appareils idéologiques d'État », *Positions*, Paris : Éditions Sociales.
- Amossy, Ruth, 2000. *L'Argumentation dans le discours*, Paris : Nathan.
- Amossy, Ruth (dir.), 1999. *Images de Soi dans le discours*, Paris : Delachaux et Niestlé.
- Amossy, Ruth (éd.), 1998 : 73-96. « La lettre d'amour du réel au fictionnel », in Siess, Jürgen (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris : SEDES.
- Burger, Marcel, 2005 : 51-82. « La complexité argumentative d'une séquence de débat politique médiatique », *Argumentation et Communication dans les médias*, Québec : Nota Bene.
- Charaudeau, Patrick (dir.), 2008a. *La Médiation de la science*, Bruxelles : de boeck.
- Charaudeau, Patrick, 2008b. « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du discours 1*, Disponible en ligne : <http://aad.revues.org/index193.html>
- Danblon, Emmanuelle, 2004. *La Fonction persuasive*, Paris : Armand Colin.
- Doury, Marianne, 2001. *Le Débat immobile : l'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris : Kimé.
- Foucault, Michel, 1969. *L'Archéologie du savoir*, Paris : Gallimard.
- Garric, Nathalie, Léglise, Isabelle, 2005 : 133-146. « Le discours patronal, discours de propagande ». *Aspects linguistiques du Texte de propagande*, Paris : L'Harmattan.
- Kraska, Grâce, Goldberg, Michel, [2008]. « L'analyse de textes interdisciplinaires sur le développement durable : une formation à la pensée critique pour les étudiants en biochimie », Actes du Colloque international *L'Éducation au développement durable de l'école au campus*, 25-27 juin 2008. Disponible en ligne : http://delecoleaucampus-albi.com/pdf-passe/64_Kraska-Golberg.pdf
- Heinich, Nathalie, 2002 : 117-128. « Pour une neutralité engagée », *Questions de Communication, 2*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Maingueneau, Dominique (coord.), 1995. « Les analyses de discours en France », *Langages*, 117, Paris : Larousse.
- Moirand, Sophie, 2007. *Les Discours de la presse quotidienne*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Moirand, Sophie, 2005 : 71-99. « De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours ? », Colloque *Sciences, Médias et Société*, 15-17 juin 2004, Lyon : ENS-LSH. Disponible en ligne : http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php?id_article=59
- Moirand, Sophie, 2000 : 45-62. « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire ». *Rencontres discursives entre Sciences et politique dans les médias*, Paris : Sorbonne Nouvelle.
- Mortureux, Marie-Françoise, 1993 : 121-142. « Paradigmes désignationnels », *Semen, 8*. Disponible en ligne : <http://semen.revues.org/document4132.html>
- Pêcheux, Michel, 1990. *L'Inquiétude du discours*. Textes choisis et présentés par D. Maldidier, Paris : Cendres.
- Perelman, Chaim, Olbrechts-Tyteca, Lucie, 2000. *Traitement de l'Argumentation*, Bruxelles : Université de Bruxelles.
- Riegel, Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul, René, 1994. *Grammaire méthodique du Français*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Sitri, Dominique, 2003. *L'Objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris : Sorbonne Nouvelle.
- Weber, Max, 1971. *Économie et Société*, Paris : Plon.
- Wolton, Dominique (dir.), 1997. « Sciences et Médias », *Hermès*, 21, Paris : CNRS.

ANNEXES

TITRE : OGM : respecter les paroles scientifiques.

Illustration : des plants de riz OGM cultivés sous serre. Crédits photo : Michael LANGE/LAIF-REA

SOUS-TITRE : Lettre ouverte sur les biotechnologies végétales, signée par quarante scientifiques français*.

§1 : A l'issue du Grenelle de l'Environnement, le président de la République a annoncé la suspension provisoire des cultures d'OGM en France au motif affirmé de l'insuffisance de leur évaluation scientifique.

§2 : Membres des Académies des Sciences, des Technologies et d'Agriculture, nous souhaitons intervenir dans un débat afin de rappeler certains points trop souvent oubliés.

§3 : Nous nous étonnons de voir ainsi peu pris en compte le travail des scientifiques dans ce domaine. Rappelons qu'avant toute autorisation de mise en culture chaque OGM est l'objet, au cas par cas, d'évaluations approfondies tant au niveau national qu'europpéen. L'impact sur l'environnement de même que la sécurité sanitaire sont aujourd'hui évalués au plan national par la Commission du génie biomoléculaire (CGB) et/ou l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) puis au plan européen par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA). L'autorisation de mise en marché ne peut être obtenue qu'après consultation de ces deux niveaux. Le seul OGM actuellement cultivé en Europe avait obtenu, des instances nationale et européenne de l'époque, un avis favorable.

§4 : Sur quelles bases alors remettre en cause ces travaux ? Comment expliquer à nos concitoyens que l'on suspende aujourd'hui, sans éléments scientifiques nouveaux solidement argumentés, la culture d'un OGM qui a été autorisé par toutes les instances nommées par le gouvernement et leur demander d'avoir confiance, demain, dans les avis des prochaines autorités mises en place ?

§5 : Nous regrettons que la parole des scientifiques ait été totalement inaudible dans ce débat où la passion l'emporte souvent sur la raison. Leur mission n'était-elle pas, et d'ailleurs ne sont-ils pas les seuls à pouvoir le faire, d'évaluer, dans des conditions précises et nécessairement au terme de nombreux essais en plein champ, l'impact des OGM sur la santé et l'environnement ?

§6 : Tout en reconnaissant que les choix politiques peuvent reposer sur d'autres critères que les seules analyses fournies par les scientifiques, nous demandons que le rejet de ces dernières ne soit pas les raisons avancées pour des décisions dont les fondements sont tout autres. Dès lors le sérieux des études scientifiques doit être affirmé, respecté et défendu, alors que de nombreux scientifiques français ont été publiquement vilipendés, diffamés, voire physiquement menacés, leur probité et leurs compétences ont été remises en question parce qu'ils n'avaient pas l'heur de se joindre au concert assourdissant des critiques contre les OGM.

§7 : En s'apant la légitimité de la parole scientifique caractérisée par une demande de rigueur, ceux qui s'opposent par principe aux OGM souhaitent empêcher que la première pierre d'une confiance partagée sur ce dossier ne soit posée et par là s'opposent au souhait du gouvernement d'en débattre avec objectivité.

§8 : Il est toujours plus aisé de susciter l'inquiétude en entretenant la confusion, en martelant des slogans et en convoquant la presse à chaque fauchage qui peut détruire des années de recherche, que d'expliquer simplement, par la vulgarisation, les mécanismes scientifiques et techniques mis en oeuvre pour l'obtention des OGM et pour analyser leurs impacts éventuels sur la santé et l'environnement. Il est plus qu'urgent de diffuser les résultats des études scientifiques et d'entreprendre un important travail de pédagogie.

§9 : Rappelons que les biotechnologies végétales sont l'application, dans le domaine agronomique, du génie génétique qui est aujourd'hui à la base de progrès majeurs dans l'industrie pharmaceutique. Par exemple, près de 40% des nouveaux médicaments en sont issus.

§10 : L'Europe, et plus particulièrement la France, a été l'une des pionnières des biotechnologies végétales. Pour de multiples raisons qui ne doivent rien à l'incompétence de nos chercheurs, ce sont désormais d'autres nations qui sont à la tête du progrès scientifique dans ce domaine.

§11 : Nous sommes donc particulièrement inquiets pour l'avenir de la recherche française et de la compétitivité de notre filière agro-industrielle. Pour progresser dans ces domaines, la connaissance doit en effet s'appuyer sur des expériences nombreuses, y compris en plein champ, ces mêmes champs qui sont chaque année saccagés.

§12 : Le nombre d'expérimentations en France n'a cessé de chuter. Une centaine en 1997, issue d'une recherche privée et publique encore dynamique, treize en 2007, essentiellement pour le compte d'entreprises étrangères. Nos jeunes chercheurs, formés en France dans des centres de recherche en biologie et en agronomie réputés dans le monde entier, s'expatrient peu à peu. Ils savent que dans l'Hexagone leur travail sera discrédité, détruit ou qu'il ne pourra trouver d'application concrète. A l'inverse, des pays comme les Etats-Unis, la Chine, l'Inde ou le Brésil investissent massivement dans ces domaines. En 2007 près de mille essais sur de nouveaux OGM ont été menés aux Etats-Unis. Alors qu'on assiste à un foisonnement d'idées et de réalisations nouvelles à l'étranger, nous sommes de plus en plus exclus de la recherche sur de nouveaux OGM. Nous ne maîtriserons bientôt même plus les aspects techniques de cette méthode d'amélioration des productions végétales. Notre risque, soit de manque de compétitivité, soit de dépendance en matière de semences et donc de production agricole, est bien réel.

§13 : Déjà l'intérêt technique, économique et écologique des OGM actuels est net, ce qui explique leur culture sur plus de 100 millions d'hectares en 2006 dans de nombreux pays développés et en développement. Nous savons aussi que des recherches actuelles ouvrent des perspectives passionnantes : plantes qui consomment moins d'eau, qui valorisent mieux l'azote, qui résistent à des parasites, plantes dont la production réclame moins d'énergie, qui participent à la dépollution des sols, plantes dont les propriétés nutritionnelles et sanitaires sont améliorées, plantes produisant de nouvelles molécules pour la production de médicaments, plantes enfin produisant de nouvelles matières premières renouvelables pour l'industrie. La recherche doit donc pouvoir s'exprimer pleinement.

§14 : La poursuite d'une évaluation stricte, au cas par cas, de chaque nouvel OGM doit rester la règle, garante de la bonne gouvernance et la base d'une confiance partagée sur ces sujets. Mais sans respect de la légitimité des expertises scientifiques, aucune confiance ne pourra être bâtie pour le développement apaisé des biotechnologies végétales.

***LISTE DES SIGNATAIRES :**

Benveniste Pierre (Académie des Sciences), Bost Pierre-Etienne (Académie des Technologies), Boudet Alain (Ac Tech), Caboche Michel (Ac Sciences), Combarous Alain (Ac Tech et Ac Sciences), Dattée Daniel (Académie d'Agriculture) Dattée Yvette (Ac Agr), Daugeras Bernard (Ac Tech), Décamps Henri (Ac Sciences), Delaage Michel (Ac Tech), Delseny Michel (Ac Sciences), Desmaret Patrice (Ac Agr et Ac Tech), Devaux Pierre (Ac Agr), DouceRoland (Ac Sciences), Dumas Christian (Ac Sciences), Feillet Pierre (Ac Agr et Ac Tech), Fillet Pierre (Ac Tech), Gallais André (Ac Agr), Galle Pierre (Ac Sciences), Gros François (Ac Sciences et Ac Tech), Isambert Jean-François (Ac Agr), Jarry Bruno (Ac Tech), Joliot Pierre (Ac Sciences), Karcher Xavier (Ac Tech), Le Buane Bernard (Ac Agr et Ac Tech), Lehn Jean-Marie (Ac Sciences et Ac Tech) Lewiner Jacques (Ac Tech), Louisot Pierre (Ac Agr et Ac Tech), LunelJean (Ac Tech), Ménoret Yves (Ac Agr), Monsan Pierre (Ac Tech), Mounolou Jean-Claude (Ac Agr), Nougarède Arlette (Ac Sciences), Pascal Gérard (Ac Tech et Ac Agr), Pavé Alain (Ac Tech et Ac Agr), Pelletier Georges (Ac Sciences et Ac Agr), Pernollet Jean-Claude (Ac Agr), Rives Max (Ac Agr), Simon Michel (Ac. Agr), Stern Jacques (Ac Tech).